

02 MA VILLE EN LIGNE ACTUALITÉS #414 | OCTOBRE 2021



On ne s'est pas ennuyé dans les résidences autonomie de la ville (Clos-Fleuri et Estuaire) pendant l'été. Diverses animations et sorties ont été proposées aux résidents. Les aînés ont pu notamment visiter le jardin japonais du Havre, faire un tour de calèche avec les chevaux territoriaux, écouter les musiciens de la compagnie Les Artgonotes, participer à un goûter karaoké, ramasser des fruits et légumes à la cueillette d'Octeville, déguster des moules-frites à la plage de Saint-Jouin-Bruneval, jouer au bowling, assister au spectacle Les Bavacheuses, ou encore pratiquer le vélorail aux Loges pour reioindre Étretat!

Plus de photos sur la page Facebook de la Ville.



Dix jeunes gonfrevillais ont participé au séjour nature dans le Jura, organisé par la Ville du 3 au 13 août. Ils ont établi leur campement trappeur au camping du Lac de Narlay, situé en site préservé Natura 2000. Malgré 96h de pluie non stop, le programme des ados a été rempli entre actions éco-citoyennes et activités dépassement de soi. Magnifique randonnée jusqu'au belvédère du pic de l'Aigle, dépollution du lac en paddle, remise en état du terrain de pétanque du village, découverte du biathlon, escapade de la via ferrata du lac du Vouglans etc.

Plus de photos sur la page Facebook de la Ville.

DES ESCAPADES AU TOP

Cet été, le service Jeunesse a organisé trois escapades de onze jours pour les adolescents gonfrevillais (15-17 ans). Basés dans un camping d'Avignon, les jeunes ont sillonné les routes du sud pour découvrir l'Ardèche avec une descente en canoë, une visite de la grotte de Saint-Marcel ; le Var avec une sortie dans la réserve naturelle de Port-Cros, ainsi qu'une randonnée jusqu'à la Calanque de Sormiou près de Marseille... Ils ont aussi visité le pont du Gard, les villes de Nimes, Seth, Agde, Narbonne, Avignon ou encore Montpellier. Quad, piscine, parc aquatique, parc d'attractions, restaurant, musée de la gastronomie étaient aussi au programme. Le soleil et les sourires étaient au rendez-vous!

Plus de photos sur la page Facebook de la Ville.



La récolte du miel du rucher municipal s'est tenue le 24 août sous un beau soleil. Quelques jeunes gonfrevillais inscrits au stage nature proposé par le service Jeunesse ont participé à l'opération avec les agents. Ils ont suivi les différentes étapes du processus : récolte, désoperculation des cadres, extraction du miel puis mise en pot. Les abeilles gonfrevillaises ont produit 63 kilos de miel (mélange de printemps et d'été). Une bonne récolte grâce notamment à une belle floraison due à la météo changeante de l'été. Le nectar pourra être dégusté lors d'ateliers pédagogiques menés avec les enfants des écoles et du centre de loisirs.

Plus de photos sur le site de la Ville.

UNE BONNE RÉCOLTE DE MIE









Le 77^{ème} anniversaire de la Libération de la ville de l'occupation nazie a été commémoré le 5 septembre. En présence du député Jean-Paul Lecoq, le maire Alban Bruneau, plusieurs adjoints et conseillers municipaux se sont d'abord recueillis devant les tombes des soldats britanniques dans le cimetière de Gournay-en-Caux. Puis, les élus et les représentants des associations des anciens combattants, du Comité des Fêtes, de l'AGCP et de l'UNRPA ont déposé des gerbes au pied du Monument aux Morts du centre ville. La cérémonie était accompagnée par la batterie fanfare de Montivilliers-Gonfreville l'Orcher.

Retrouvez les photos et le discours du maire sur gonfreville-l-orcher.fr



Le 17 septembre, s'est tenue au cinéma Noé de Montivilliers l'avant-première du court-métrage Sacrifié du jeune réalisateur Maxence Mousse (voir son portrait en page 5). Le jeune homme a tourné cet été au sein de la Maison du Patrimoine et des Cités provisoires de la Ville son quatrième court-métrage. "Le parfait décor pour son histoire tragique se déroulant pendant la seconde guerre mondiale. Celle d'un jeune couple juif dont le nouveau né disparaît mystérieusement du jour au lendemain." Près de 120 spectateurs (amis, familles, partenaires...) ont répondu à l'invitation et applaudi chaleureusement le jeune réalisateur et l'équipe complète du casting.

Plus de photos sur la page Facebook de la Ville

Découvrez le court-métrage Sacrifié sur la chaîne YouTube La fabrique de Maxence





UNE ÉLECTION CONFISQUÉE?

PAR ALBAN BRUNEAU, MAIRE DE GONFREVILLE L'ORCHER Conseiller départemental. Vice-président du havre seine métropole

otre pays va bientôt entrer dans la période des élections présidentielle et législatives, rendez-vous majeur de notre vie démocratique. Cette échéance devrait être l'occasion d'évoquer les problèmes que rencontrent une majorité de Français au quotidien et d'étudier les propositions des uns et des autres. Encore faudrait-il que ces problèmes soient abordés...

À l'heure où les bénéfices des entreprises du CAC 40 réalisent d'énormes profits sur la pandémie, quel pouvoir d'achat pour les ménages ? Quels salaires ? Quelles pensions de retraites ?

À l'heure où le président Macron met en avant ces "métiers essentiels si mal rémunérés", quelle redistribution des richesses pour les travailleurs ? Dans une période marquée par la reprise économique post-covid (on annonce une croissance de 6,3 % pour 2021), à qui profitera cette embellie économique ?

Et quid de notre système de protection sociale durement éprouvé durant la crise sanitaire ? Quid de l'éducation, des retraites, des services publics de proximité ?

Pour la campagne qui s'annonce, médias et candidats en tête dans les sondages semblent pourtant refuser d'aborder ces sujets et préfèrent regarder ailleurs : menace terroriste, sécurité, identité ou encore laïcité monopolisent les débats. Voilà où les classes dirigeantes veulent nous emmener. Or, c'est loin, très loin des préoccupations premières des salariés, des précaires, des privés d'emploi, des retraités ou des étudiants qui peinent à vivre décemment. Chacun aura compris que ces thèmes sont là pour faire diversion, pour éviter de parler des vrais problèmes, ceux contre lesquels le président Macron, la droite et l'extrême-droite n'entendent pas agir.

Face à ce défi, deux attitudes sont possibles : l'abstention, synonyme de résignation, ou la mobilisation civique pour que viennent enfin les jours heureux. Pour ma part, j'ai choisi la deuxième option, celle de l'espoir. Mais pour que cette élection ne vous soit pas confisquée, c'est à la France des fins de mois difficiles d'imposer les thèmes de la vie quotidienn e, les difficultés en matière d'emploi, de logement, de transport, d'accès aux soins... C'est à vous de refuser les faux débats stériles et malsains et d'imposer à la classe médiatique déconnectée, les vraies urgences.



Directeur de la publication **Alban Bruneau** Rédactrice en chef Stéphanie Pouteau-Debris Conception graphique Sabine Turpin Ont collaboré à ce numéro Eddy Lejeune, Romuald Malandain, Sylvestre Hautot (Atelier d'Impression), Elodie Bocage et Baptiste Arrestier (rédaction) Photographies Stéphanie Pouteau-Debris, Nicolas Simon et Alicia Rose (sauf mentions contraires) Nombre d'exemplaires 5000 Distribution **ESAT de l'Estuaire** Numéro de Commission paritaire 41 770 Rédaction, photographies, montage PAO et impression **Service Communication** de la Ville de Gonfreville l'Orcher Tél. 02 35 13 18 38 ${\it Courriel}~ \textbf{redaction-actualites@gonfreville-l-orcher.fr}$

IA VILLE EN PRATIQUE PAGES 11 À 13

Rendez-vous à l'espace numérique mobile Cap sur le brevet d'animateur

岁08

MA VIE EN VILLE

▶ Humour musical : Classe ! ▶ Jeune public : À la soupe !





J'ai tout de suite pensé

que l'appartement

de la cité provisoire

pour mon film. II

ferait un décor parfait

seulement 16 ans, Maxence Mousse en est déjà à la réalisation de son cinquième court-métrage. Le dernier opus, Sacrifié, a été tourné dans le pavillon témoin de la Maison du Patrimoine de Gonfreville l'Orcher. Présenté en avant-première au cinéma Les Arts de Montivilliers en septembre (voir page 3), il est disponible sur sa chaîne YouTube depuis le 1er octobre.

C'est d'abord à son oncle que Maxence doit sa fascination pour le cinéma. "Il filmait des mariages à travers le monde. C'est en discutant avec lui que j'ai développé ce désir de raconter des histoires à travers le médium du cinéma. À ce moment là, ça m'apparaissait un univers inatteignable. Il

m'a fallu attendre un peu avant de manier ma première caméra. J'ai commencé en me filmant, faisant des tours de magie, puis composant des recettes de cuisine. J'ai fini par laisser de côté la magie et la cuisine, mais l'envie de réaliser des films est restée."

C'est grâce à une rencontre faite à l'école, en classe de troisième, que Maxence a l'opportunité de réaliser son premier film. "J'étais délégué de classe et j'entretenais une bonne relation avec la CPE du collège. Elle cherchait une idée pour sensibiliser sur le harcèlement. J'ai alors proposé

de réaliser un court-métrage. Elle m'a demandé de revenir le lendemain avec un scénario et l'aventure était lancée. À cette époque, je savais à peine ce qu'était un scénario, je ne connaissais pas les normes formelles de composition. Alors j'ai dû apprendre. Je ne suis pas complètement satisfait de ce premier film, mais cette expérience m'a beaucoup plu."

Pour son deuxième projet, Maxence aspirait à plus de liberté. "Je voulais faire les choses entièrement à ma manière. J'ai conservé le même thème en me le réappropriant. J'ai traité du cyber-harcèlement. Avec des amis, nous avons donc tourné La Vie avant la mort. Chaque nouveau film est aussi pour moi l'occasion d'apprendre une nouvelle technique cinématographique en vue de me professionnaliser. Au début, je le faisais un peu au feeling et puis je me suis mis à faire des storyboards et des découpages techniques plus précis. J'ai aussi profité de mes anniversaires et des Noël pour mieux m'équiper. C'est comme ça que j'ai pu faire La Guerre de la planète avec le soutien de mon village." Tourné avant l'épidémie, le court-métrage anticipe une situation semblable. Il faut cependant attendre Régéa pour que le jeune réalisateur commence enfin à se sentir satisfait de ses créations. "C'est le premier film dont je suis vraiment fier. Il évoque une personne atteinte de la maladie d'Alzeihmer."

Pour son dernier projet, Maxence a encore augmenté le curseur d'un cran. "Mon idée de départ, c'était de faire un film historique, sur une famille juive pendant l'année 1943. Ce qui implique évidemment de grandes difficultés puisqu'il me fallait des décors mais aussi des costumes qui permettent au spectateur de se plonger dans l'époque." Coïncidence : le grand-père de

Maxence, Michel Mousse, réside juste à côté de la Maison du Patrimoine et des Cités provisoires. Il en a parlé à son petit-fils qui a été conquis par le lieu. "J'avais des étoiles dans les yeux. J'ai tout de suite pensé que l'appartement de la cité provisoire ferait un décor parfait pour mon film. Il y avait néanmoins quelques anachronismes dans la mesure où les camps cigarettes ont été habités après la guerre. J'ai obtenu une convention avec la mairie de Gonfreville l'Orcher. Jean-Daniel Emion qui s'occupe du lieu m'a aidé à le

transformer un peu pour qu'il soit conforme à ma vision." Pour ce qui est des costumes, il n'était pas en reste puisque son grand-père est collectionneur de vieux uniformes. Quant aux comédiens, une partie est issue d'une compagnie bien connue de la ville, puisqu'il s'agit de la troupe La FRIT. "Je voulais tourner avec de véritables comédiens pour pouvoir leur demander des choses qui ne sont pas forcément simples, comme de pleurer sur commande."

L'avenir, Maxence le voit tout en cinéma. Il poursuit ses études par correspondance avec le CNED en filière management et gestion, afin de conserver un maximum de temps pour le septième art. Il espère ensuite intégrer une école spécialisée. "Je voudrais entrer à l'école 3IS ou la FEMIS -École nationale supérieure des métiers de l'image et du son à Paris."

Découvrez les courts-métrages de Maxence sur la chaîne YouTube La fabrique de Maxence



nviron 1035 élèves ont fait leur rentrée au sein des cinq groupes scolaires gonfrevillais le 2 septembre.

Le maire Alban Bruneau et Marie Nguyen, conseillère municipale déléguée aux Affaires scolaires ont fait le tour des différentes écoles. Accompagnés de responsables du pôle Education, ils ont souhaité une bonne rentrée aux directeurs, aux enseignants, aux agents municipaux et aux élèves. La rentrée a été sereine. 370 enfants sont comptabilisés en maternelle et 665 élèves fréquentent les classes élémentaires. Une classe a été ouverte à l'école Jean-Jaurès pour permettre un dédoublement de CE1. La ville accueille trois nouveaux directeurs/rices: Mme Beuzelin à l'école maternelle Jean-Jaurès, M De Pétra à l'école maternelle de Mayville, et M Menguy à l'école élémentaire de Gournay-en-Caux. Au total, 61 professeurs des écoles enseignent au sein des cinq groupes scolaires de la ville. C'est aussi la deuxième rentrée de la classe inclusive Sofia (à l'école élémentaire Turgauville) qui accueille pour le moment cinq enfants en situation de handicap mental ayant des troubles du comportement.

Le contexte sanitaire impose encore des contraintes : port du masque obligatoire dès 6 ans (sous réserve des nouvelles annonces gouvernementales), limitation du brassage entre groupes d'élèves, fermeture d'une classe dès le premier cas de Covid détecté... Comme l'année dernière, la Ville va distribuer 7000 masques lavables à l'ensemble des élèves des écoles élémentaires. Les enfants des classes de CP ont déjà été équipés début septembre.



Un rôle primordial des services municipaux

La Ville a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Propriétaire des locaux, elle en assure l'entretien, les travaux, la maintenance. La mairie organise la restauration scolaire, les accueils périscolaires, le transport scolaire et peut mettre en place des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein des écoles. La Ville gère aussi les personnels non enseignants.



19 Atsem (1/classe)

Rencontre de la nouvelle équipe pédagogique de l'école élémentaire de Gournay.

accompagnent les élèves des classes maternelles.

Environ 800 repas servis dans les restaurants scolaires chaque jour.

43 agents municipaux sont chargés de l'entretien-désinfection des locaux et de la distribution des repas.

3 chauffeurs municipaux assurent le transport scolaire.

50 animateurs vacataires & 10 responsables de site prennent en charge les enfants en accueil périscolaire

et surveillent le temps de pause méridienne.

2 éducateurs sportifs

interviennent dans les écoles élémentaires.

ÉCOLES

LA VILLE ASSURE LES ACCUEILS DE LOISIRS

HORAIRES D'ACCUEIL : DE 7H30 À 8H20 ET DE 16H30 À 18H30 TARIF JOURNALIER: 0.40€/ENFANT/MATIN • 0.80€/ENFANT/SOIR

es accueils périscolaires sont organisés au sein de toutes les écoles (maternelles et primaires) avant et après la classe.

Afin de faciliter l'organisation parentale, la Ville propose un accueil des élèves scolarisés dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir à moindre coût. Cinquante animateurs vacataires sont chaque année recrutés par la Ville pour accompagner ces temps d'accueil et de loisirs. Ils sont encadrés par un animateur responsable de site, qui coordonne les activités et les accueils.

Les animateurs assurent plusieurs missions : l'accompagnement des élèves dans les transports scolaires municipaux, la surveillance lors des repas du midi, l'animation des temps extrascolaires. "Ces accueils ont une vocation de loisirs. Le matin sont proposées des activités calmes pour démarrer la journée en douceur. Après les cours, les enfants ont souvent besoin de



se défouler et les jeux extérieurs sont privilégiés. Nous organisons des activités fil rouge pour marquer les temps forts de l'année. Toutefois, avec les restrictions liées à la situation sanitaire, notamment le non-brassage des classes, nous sommes encore limités pour mettre en place des projets collectifs", explique Patricia Levillain, responsable du site de l'école de Mayville. Les inscriptions en cours d'année sont possibles. Toutefois, elles se font directement auprès des responsables de sites au sein des écoles.

SOUTIEN

DE L'AIDE AUX DEVOIRS AVEC AGIES



INFORMATIONS AU 02 35 45 44 75 ET SUR AGIES.FR

u sein des accueils post-scolaires (APS) primaires et collégiens, le centre social Agies accompagne les enfants dans le suivi de leurs devoirs.

Ces accueils post-scolaires sont proposés dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité financé par la CAF. Chaque semaine, sept accueils sont organisés après le temps scolaire au sein des écoles ou ailleurs : dans les écoles primaires Jean-Jaurès, Turgauville, Arthur-Fleury, à l'espace de vie sociale et au local de Pablo-Picasso (pour les enfants scolarisés à Mayville), dans l'ancienne école de Gournay-en-Caux (pour le s écoliers de Gournay), et dans les locaux de

l'Agies pour les collégiens. Pour chaque accueil, deux séances par semaine sont proposées (hors vacances scolaires).

D'une durée d'1h30, celle-ci est découpée en trois temps: goûter, devoirs, puis activités manuelles et de loisirs. "Neuf animateurs encadrent les APS et une personne spécialisée intervient auprès de quelques enfants en situation de handicap, explique Mélanie Mounier, référente des APS à l'Agies. Le suivi est personnalisé tout au long de l'année et un cahier de liaison est mis en place avec les familles, et les enseignants qui le souhaitent. Un bilan est dressé en décembre avec les parents et conditionne l'inscription à la deuxième période." Avant chaque vacances scolaires est aussi organisé un moment convivial d'animations avec les familles.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

UNE BELLE TRANCHE DE VIE!



es 18 et 19 septembre se tenaient les Journées européennes du patrimoine. Installés dans le décor de la Maison du patrimoine et des Cités provisoires, deux comédiens de la compagnie Akté ont redonné vie à l'ancien baraquement. Invitant le public à venir regarder la télévision chez eux, Michel et Josette ont raconté leur rencontre au Havre, la guerre qui les a séparé, leur nouvelle vie dans les camps cigarettes, l'arrivée des enfants, l'entraide entre voisins, leur attente d'un appartement Perret plus confortable avec salle de bain.... Basé sur un recueil de témoignages d'époque, le spectacle immersif n'a laissé personne indifférent. Voir l'album photos sur le site de la Ville.

ACCOMPAGNEMENT)

CAP VERS L'INSERTION PROFESSIONNELLE!

RENDEZ-VOUS AU PÔLE D'INSERTION FODENO

RENDEZ-VOUS AU 7 RUE PIERRE-GLÉNISSON. CONTACT 02 77 00 54 27

e pôle d'insertion professionnelle Fodeno s'adresse aux Gonfrevillais et Gainnevillais souhaitant entrer dans une démarche de formation, de recherche d'emploi, de reconversion professionnelle.



Adultes et jeunes à partir de 16 ans sont les bienvenus. "Après un premier rendez-vous d'accueil, un suivi individualisé et personnalisé peut être proposé. Nous analysons le parcours de la personne, ses attentes et ses besoins, les éventuels freins. Nous fixons ensemble les objectifs à atteindre", explique Marie-Laure Pingot, responsable de secteur.

Le pôle d'insertion dispose ainsi d'un panel d'actions pour accompagner vers l'emploi :

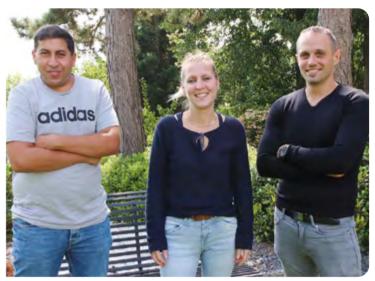
- avec l'Atelier numérique, vous pourrez développer vos compétences informatiques et vous initier aux nouvelles pratiques de recherche d'emploi et de recrutement.
- l'Atelier thématique complémentaire s'adresse aux personnes qui ont besoin d'une remise à niveau en mathématiques et en français, et sur les pré-requis à une formation.
- l'Atelier À votre image permet de bénéficier de conseils esthétiques et vestimentaires personnalisés pour gagner en confiance en soi et se préparer aux entretiens d'embauche.
- dédié aux bénéficiaires du RSA et des minima-sociaux, le Pôle Permanent de Développement Personnel permet de bénéficier d'un accompagnement au travers de sept ateliers collectifs afin d'améliorer l'estime de soi.
- afin de faciliter la mobilité, les personnes suivies par le pôle d'insertion peuvent bénéficier d'une location de scooter à tarif préférentiel afin de se rendre à une formation qualifiante ou sur leur lieu de travail.

Franchissez la porte du pôle d'insertion, trois conseillères en insertion professionnelle, Sophie Héluin, Marie-Laure Pingot et Karina Chikh (également conseillère en image) vous y accueillent avec bienveillance et professionnalisme.

RENDEZ-VOUS À LA MISSION LOCALE

INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS AU SERVICE JEUNESSE. 2. RUE MAURICE-THOREZ CONTACT 02 35 13 18 27. PLUS D'INFOS SUR ML-LEHAVRE.FR

'antenne gonfrevillaise de la Mission locale accueille les jeunes gonfrevillais et gainnevillais, de 16 à 25 ans, ni scolarisé, ni en emploi, ni en formation.



La vocation de la Mission locale est d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'insertions professionnelle et sociale. "L'objectif est d'amener les jeunes vers l'autonomie, les faire accéder à un emploi ou à une formation qualifiante, et lever tous types de freins (mobilité, accès au logement, précarité...) Nous orientons vers d'autres partenaires lorsque cela est nécessaire (assistante sociale, Comité pour le logement et l'habitat des jeunes, Maison de l'adolescent...)", souligne Hugo Usai, l'un des conseillers en insertion professionnelle de l'antenne gonfrevillaise. Dolores Guérin et Nabil Merzouqui sont venus renforcer l'équipe au vu de la forte demande, ce qui répond à un souhait de la Municipalité. Un suivi personnalisé est mis en place pour définir et ou affiner le projet. Pour cela, plusieurs dispositifs peuvent être proposés. L'un des dispositifs phares de la Mission locale est la Garantie Jeunes qui a pour but "de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en multipliant les expériences en entreprise. Il s'agit d'un accompagnement d'une année, avec des ateliers collectifs et un suivi individualisé." Le service Emploi / **Formation** de la Mission locale, quant à lui, propose une multitude d'offres d'emploi aux jeunes, des rencontres avec des partenaires, un accompagnement sur l'alternance ou encore des tests d'orientation. Avec le **Parrainage**, un professionnel bénévole partage son expérience et ses réseaux avec un jeune pour l'accompagner dans son parcours d'accès à l'emploi. La Mission Locale favorise également l'entrepreneuriat avec Le Lab'O. Il s'agit d'un espace collaboratif (situé au Havre) au sein duquel vous trouverez un accompagnement personnalisé, ainsi que du matériel indispensable pour avancer dans votre projet (personnel ou collectif) dans les meilleures conditions.

Pour savoir quel accompagnement vous convient, prenez rendez-vous avec l'un des conseillers de l'antenne locale de la Mission locale (située au sein du bâtiment du service Jeunesse de la Ville).

SPORT

UN NOUVEAU TERRAIN

FLAMBANT NEUF

et été, le parquet de la salle Auguste-Delaune a été recouvert par un nouveau revêtement de sol innovant.

Construite en 1968, la salle Auguste-Delaune n'a connu que peu de changements en 53 ans. Le parquet d'origine ne répondant plus aux normes actuelles ni aux exigences de la pratique du handball de haut niveau, il était devenu indispensable d'engager des travaux. "Il a été choisi de recouvrir le parquet par un revêtement de sol en PVC innovant, absorbant à la fois les chocs tout en gardant une grande qualité de rebond. Il s'agit de la technologie vinyle Taraflex de chez Gerflor, le fournisseur officiel des terrains olympiques indoor, explique Cédric Tureau, responsable du service municipal des sports. D'une épaisseur de 9 mm, le revêtement est composé de plusieurs couches de matières absorbante, amortissante, résistante (fibre de verre), d'une surface d'usure aux couleurs de la ville et du club de hand, et d'un vernis facilitant son entretien."



Principalement utilisée par le club Gonfreville handball pour ses entraînements et les matchs de l'équipe première, la salle Delaune a également vocation à accueillir les enfants des écoles de Mayville pour les séances de sport scolaire. Ainsi, le revêtement de sol possède trois marquages différents pour pratiquer le handball, le basket et le badminton. Le coût de l'investissement pour la Ville s'élève à 76 000 euros TTC.

ÉCRAN

CONSULTATION DES INFORMATIONS LÉGALES



es collectivités territoriales sont dans l'obligation légale de rendre publics différents documents et actes administratifs sous forme d'affichage consultable 24h/24 et 7 jours/7. Afin d'améliorer cet accès continuel à l'information, un écran tactile d'information a été installé à proximité de l'entrée de l'hôtel de ville (et prochainement devant les annexes de Mayville et Gournay-en-Caux). Vous y trouverez notamment les publications des bans, les arrêtés municipaux de voirie, des informations concernant les élections, les permis de construire, de démolir, les arrêtés préfectoraux liés aux risques majeurs, les enquêtes et consultations publiques etc. Ces informations légales sont également consultables sur le site de la ville **gonfreville-l-orcher.fr** (sur la Une, rubrique Mes démarches, onglet Affichage légal).

SPORT

DEUXIÈME VICTOIRE AU RAID DU CAP



in août, l'équipe de la Ville de Gonfreville l'Orcher a remporté son deuxième trophée du Challenge des Villes lors du Raid du Cap de Sainte-Adresse.

Il s'agit d'une épreuve de Triathlon au format découverte (300 mètres de natation, 2 x 2,5 kms de course à pied, et 10 kms de vélo) en individuel ou en équipe relais. Comme il y a deux ans, la mairie de Gonfreville l'Orcher a engagé une

équipe, cette année composée de l'adjoint au maire Fabrice Pimor (vélo) et de deux agents municipaux Bruno Damerval (course à pied) et Arnaud Villain (natation). Le trio gonfrevillais remporte la course dans la catégorie Challenge des Villes devant les communes d'Octeville-surmer et de Saint-Martin-du-Manoir. En réalisant un temps de 1h06:07. l'équipe se classe 40^{ème} au général sur 150 participants.

RASSEMBLER AU LIEU DE DIVISER

LES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

n mars 2020 le Président de la République déclarait la guerre au coronavirus, promettant rapidement un retour à des jours meilleurs, grâce aux efforts exceptionnels demandés à toute la Nation qu'il invitait à se serrer les coudes.

Plus d'un an et demi après le début de cette crise, elle n'en finit plus de bousculer nos vies, parce qu'il a refusé de prendre les décisions fortes que nécessitait pourtant cette situation exceptionnelle.

Notre système de santé et nos hôpitaux, affaiblis par des années de libéralisme, n'ont pas été réarmés.

Notre économie essentiellement tournée vers les profits de quelques-uns, n'a pas été réorientée vers la satisfaction des besoins fondamentaux de la société. Les salariés et agents du public, sur qui a reposé la continuité des services essentiels à la vie quotidienne, n'ont pas vu leurs conditions de travail et de rémunération s'améliorer.

Il en est réduit désormais à déclarer la guerre aux non-vaccinés, divisant les Français au lieu de les fédérer. Remplaçant le devoir de conviction et de pédagogie en faveur de la vaccination par un autoritarisme démesuré qui nous éloigne de l'immunité collective.

Mais la crise n'est pas la même pour tout le monde. Pendant ce temps là, les 500 familles les plus riches du pays ont vu la valeur de leur patrimoine atteindre des sommets pour cumuler à plus de 1 000 milliards d'euros. Si l'ensemble des salariés avait bénéficié, en dix ans, de la même progression, le SMIC serait aujourd'hui à 4 805 € net par mois et le chômage serait éradiqué! Quant aux multinationales, tout va bien. Celles du CAC 40 ont vu leurs bénéfices progresser de 57 milliards en 6 mois.

Or, cette crise ne sera réellement surmontée que si la Nation est de nouveau rassemblée et si elle dispose de perspectives lui permettant de penser que les efforts et les privations d'aujourd'hui déboucheront sur un monde meilleur. Avec ce Président et ses gouvernements, nous en sommes loin et pour la première fois dans notre histoire, une large majorité de nos concitoyens estiment que nos enfants vivront moins bien que nous. Il est urgent d'en changer.

CIVISME ET STATIONNEMENT

LES ÉLUS SOCIALISTES

l'heure où le nouveau cœur de ville se matérialise concrètement laissant entrevoir un superbe parking sur la nouvelle Place du Colombier, nous pouvons nous interroger sur nos comportements quand nous garons notre véhicule. Si devant la plupart des écoles de France, il y a un stationnement anarchique lors des arrivées et des départs des élèves, notre ville n'est pas en reste. Il nous semble important de rappeler des évidences de bien vivre ensemble dans l'espace public. Ainsi le trottoir est réservé aux piétons, poussettes, fauteuils roulants et autres déambulateurs, et si un véhicule y est stationné, tous ces usagers se mettent en danger car obligés de se déporter sur la chaussée. Il est donc nécessaire de faire preuve d'altruisme et ne pas oublier que quand nous descendons de notre véhicule nous sommes à notre tour piétons et par conséquent il en va de la sécurité de tous nos concitoyens.

CARNET

LES PARRAINAGES



Lizïo Lemaistre le 21 août



Lyam Demare le 11 septembre

CARNET

LES MARIAGES



Nicolas David & Déborah Galais le 24 juillet



Jessy Eudier & Gwénaëlle Follet le 24 juillet



Lionel Capo Chichi & Mélanie Mahé le 31 juillet



Karl Lemarchand & Marie Squivée le 4 septembre

LES NAISSANCES

Thaïs Tréché, 12 rue d'Apremont, le 17 août à Montivilliers • **Lou Perreux**, 1 allée Olympe de Gouges, le 24 août à Montivilliers • **Swan Pelletier**, 2 rue Danielle-Casanova, le 30 août au Havre • **Silas Boiron**, 1 rue Rosa-Luxembourg, le 1er septembre au Havre

LES DÉCÈS

Alix Leray, 3 rue Jacques-Duclos, le 23 juillet, 70 ans • Sandra Lasnon épouse Tonnetot, 5 rue de l'Eglise, le 31 juillet, 48 ans • Patrice Morel, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 1^{er} août, 72 ans • Laurence Quoniam divorcée Uguen, 8 rue de Turgauville, le 15 août 2021, 67 ans • Gisèle Bocé, 12 rue Henri-Paul-Schneider, le 18 août, 71 ans • Laurent Lemarchand, 18 rue Louis-Aragon, le 19 août, 62 ans • Monique Gognet épouse Philippe, 37 cité Bassot, le 20 août, 87 ans • Emilienne Angammare veuve Gervais, 4 bis allée Henri-Barbusse, le 20 août, 91 ans • André Bourgeaux, 2 rue de la Lézarde, le 22 août, 82 ans • Michèle Foehr, 18 impasse Bellevue, le 22 août, 74 ans • Dolorès Ballin veuve Puil, 2 rue de la Lézarde, 28 août, 67 ans • Daniel Chaboche, 5 rue Julius et Ethel Rosenberg, le 2 septembre, 57 ans

DÉMARCHES

RENDEZ-VOUS À L'ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE



PLUS D'INFOS SUR ESPACE-NUMERIQUE-MOBILE.FR

es permanences de l'Espace numérique mobile piloté par Fodeno en partenariat avec la Ville se tiennent trois fois par semaine dans les quartiers.

AIDE MUNICIPALE **SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS**



- La Ville attribue une bourse d'études de 183 € aux étudiants gonfrevillais sans condition de ressources. Pour en bénéficier, il faut se présenter à l'accueil de l'hôtel de ville, muni d'un certificat de scolarité et d'un relevé d'identité bancaire au nom du demandeur justifiant de votre domiciliation à Gonfreville l'Orcher. La demande doit être déposée entre le lundi 4 octobre et le vendredi 26 novembre. Infos au 02 35 13 18 00.
- Il existe une aide municipale aux élèves et étudiants sportifs de haut niveau ainsi qu'aux étudiants souhaitant faire un stage ou une partie de leurs études à l'étranger. Concernant cette dernière, la participation financière pourra aller jusqu'à 500 € maximum. Pour en bénéficier, les Gonfrevillais de moins de 26 ans devront au préalable avoir sollicité les structures référentes sur l'aide au départ à l'étranger (Région Normandie. Programme Erasmus, service international de leur établissement). Seuls les étudiants ayant des frais d'hébergement pourront en être bénéficiaires. Après avoir rempli un dossier détaillant son projet, le demandeur passera devant une commission municipale, qui statuera sur le montant de l'aide accordée. Attention, le dossier doit être déposé minimum 45 jours avant le départ prévu. Informations au 02 35 13 18 27.

L'Espace numérique mobile permet un accompagnement personnalisé de proximité. Fodeno est porteur de ce projet normand depuis quatre ans afin de lutter contre la fracture numérique. En s'associant à cette initiative, la

PRÉVENTION

LES ATELIERS SANTÉ

a Ville et le CCAS proposent des actions de prévention santé. Le lundi 11 octobre (14h), le sujet des troubles spécifiques des apprentissages du langage chez les enfants (DYS) sera abordé. Toujours le lundi 11 octobre (17h), une piqure de rappel pour bien maîtriser les gestes barrières sera faite. Le jeudi 14 octobre (14h), il sera question de l'opération de prévention M'T dents. Le 25 octobre (17h), une diététicienne viendra peser le pour et le contre d'une alimentation végétarienne pour les enfants. Enfin, deux nouvelles sessions de formation aux gestes qui sauvent sont organisées le jeudi 28 octobre (8h-17h) et le jeudi 4 novembre (8h-17h) afin d'obtenir le certificat PSC1. Attention, le nombre de places est limité. Rendez-vous à l'espace de prévention Ambroise-Croizat du pôle Santé, rue Danielle-Casanova. Gratuit sur inscriptions au 02 35 13 18 54.



Municipalité se mobilise pour améliorer l'accès aux droits et réduire les inégalités numériques.

"Le dispositif est labellisé France Services et permet d'être accompagné gratuitement, de façon confidentielle, dans diverses démarches administratives dématérialisées. explique Abdoulaye Sanghotte, médiateur numérique. Il peut s'agir de démarches en ligne sur la santé (compte Ameli, mutuelles...), emploi (pôle emploi, réseau Linkedin), retraite (Carsat), sur la famille, le logement (Caf), demande de carte grise, de carte d'identité (site Agence nationale des titres sécurisés) etc. Je peux aussi aider à mettre en page un CV, une lettre de motivation..."

Ce dispositif itinérant vient compléter le dispositif Maison France Services géré depuis 2018 par l'association Agies au centre social (voir Actualités de l'été).

Permanences : lundi (9h-12h) résidence autonomie du Clos Fleuri, mardi (13h30-16h) mairie annexe de Mayville et vendredi (9h-12h) mairie annexe de Gournav-en-Caux.

VACANCES FAMILIALES AVEC AGIES

À travers le dispositif "Vacances familiales", le centre social Agies propose des aides pour permettre à des familles modestes gonfrevillaises de réaliser leur projet de vacances d'été. Le projet peut être collectif ou individuel. Le centre social Agies offre accompagnement administratif organisationnel. Une réunion d'information pour préparer les vacances 2022 est prévue le vendredi 15 octobre à 14h au centre social. Plus d'infos sur agies.fr ou par téléphone au 02 35 45 44 75.

CCAS: ANIMATIONS SÉNIORS

La Semaine bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âges, se déroule du 3 au 10 octobre. Trois sorties au cabaret Le Chaudron Magik sont organisées par le CCAS de la Ville les dimanche 3, jeudi 7 et dimanche 17 octobre. Le spectacle d'humour musical intitulé Classe ! du duo Yann Stotz et Cécile Giroud est programmé à l'ECPC le dimanche 10 octobre à 16h. (infos en page 14). Les inscriptions pour les séjours à Magland au printemps 2022 se tiendront mercredi 6 octobre à la salle des fêtes de l'hôtel de ville, de 9h à 12h.

Plus d'infos au 02 35 13 18 00.

AIDE MUNICIPALE

CAP SUR LE BREVET D'ANIMATEUR 🧐

PLUS D'INFOS AUPRÈS DU POINT INFORMATION JEUNESSE. SITUÉ 2 RUF MAURICE-THOREZ TÉL 02 35 13 18 27

haque année, la municipalité de Gonfreville l'Orcher propose à quinze jeunes gonfrevillais une aide à la formation au Bafa.

Le Bafa (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est le diplôme indispensable pour encadrer occasionnellement des enfants ou des jeunes dans des centres d'accueil collectif (séjours de vacances et accueils de loisirs).

L'aide municipale prend plusieurs formes. Tout d'abord, il s'agit d'une participation financière de 50 euros au stage de formation générale. Ensuite, concernant le stage pratique, la Ville propose aux stagiaires bénéficiant de cette aide de l'effectuer au centre de loisirs René-Cance ou à la colonie de Magland pendant la période estivale suivante. Ce stage qualifiant est également rémunéré par la collectivité.



Pour pouvoir bénéficier de l'aide accordée par la Ville de Gonfreville l'Orcher, il faut être âgé d'au moins 18 ans avant le 8 juillet 2022. Pour postuler, envoyez un CV et une lettre de motivation adressés à Monsieur le maire pour le lundi 8 novembre dernier délai. Vous serez ensuite convogué à une réunion d'information, puis à une petite mise en situation avant un entretien individuel. Cette démarche sera finalisée en fin d'année.

CCAS

UNE AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE



e CCAS propose une aide financière (sans conditions de ressources) aux jeunes gonfrevillais pratiquant un sport. Celle-ci est attribuée une fois par année scolaire et par enfant. Pour en bénéficier, il faut être domicilié à Gonfreville l'Orcher, que votre enfant soit scolarisé entre le CP et la troisième, qu'il soit inscrit dans un club sportif, une association ou un organisme affilié à une fédération sportive. L'aide est donnée sous forme d'un chèque d'accompagnement personnalisé (permettant l'achat d'équipements et vêtements sportifs) d'un montant de 30 €/enfant. Les demandes sont à effectuer entre le 4 et le 22 octobre auprès du CCAS.

DÉMARCHES

OUVERTURE DE LA MAIRIE LE SAMEDI MATIN

ACCUEIL UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 02 35 13 18 00

epuis le 25 septembre, l'accueil de l'hôtel de ville ouvre au public le dernier samedi de chaque mois (de 9h à 12h). Cette ouverture est expérimentée jusqu'en mars 2022. Il est possible de réaliser les démarches administratives d'Etat-Civil (carte d'identité, passeport, recensement militaire, dossier de mariage...) et d'inscriptions concernant l'enfance-jeunesse (centre de loisirs, écoles, séjours...). Uniquement sur rendezvous au 02 35 13 18 00.



ECRIVAIN PUBLIC

Des permanences gratuites avec un écrivain public sont organisées pour vous aider à remplir toutes sortes de correspondances et de dossiers. Les prochains rendezvous se tiendront les vendredis 15 octobre et 5 novembre (à la mairie de 13h30 à 16h) et les mardis 5 octobre et 9 novembre (à la mairie annexe de Mayville de 9h30 à 12h). Contactez le 02 35 13 18 00.



RISQUES MAJEURS: PROTÉGER SON HABITAT

La Société Inhari a été mandatée pour accompagner les riverains concernés par le Plan particulier des risques technologiques (PPRT). Les permanences d'information se tiendront les lundis 11 et 25 octobre (9h30 à 12h30) et les vendredis 8 et 22 octobre (de 14h à 17h), dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville. Plus d'infos au 02 32 08 13 04 et sur contact@inhari.fr RÉPERTOIRE

BON À SAVOIR

PÔLE D'INSERTION 02 77 00 54 27

du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h 7. rue Pierre-Glénisson

AGIES-CENTRE SOCIAL 02 35 45 44 75

du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h30 1bis, avenue Jacques-Eberhard

CONSEILS EN ARCHITECTURE

02 35 72 94 50

Permanence du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) dans les locaux des services Techniques, avenue Jacques-Eberhard, jeudi 14 octobre le matin. Gratuit, sur rendez-vous.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

02 35 13 18 00

Un conciliateur de justice reçoit, sur rendez-vous, en mairie, tous les vendredis.

VIVRE HEUREUX SANS ALCOOL

02 35 13 92 88 / 06 27 58 78 01

Permanence le mercredi, de 17h à 19h, salle Erkonwald.

CENTRE DE RECYCLAGE

02 35 51 31 96

Situés rue Jacques-Duclos, les services du centre de recyclage de la Communauté urbaine sont accessibles du lundi au samedi (8h30/12h et 14h/18h).

COLLECTE D'ENCOMBRANTS USAGÉS

02 35 13 18 00 (INFOS + FORMULAIRE)

Pour la prochaine collecte d'encombrants blancs et bruns (électro-ménagers, matériels informatiques, etc.), renseignements à l'accueil de la Mairie.

CHEQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Pendant les vacances scolaires, la distribution des chèques d'accompagnement personnalisé se tiendra le jeudi 28 octobre uniquement à la salle des fêtes de l'hôtel de ville (pour l'ensemble des habitants concernés).

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNE

06 50 69 71 10

Consultation gratuite pour les 11-25 ans avec Lise Murat, psychologue. Gratuit sur rendez-vous le lundi après-midi au centre social Agies.

CONTACTER LA MAIRIE

MAIRIE DU CENTRE 02 35 13 18 00 24h/24 du lundi au vendredi : 7h30 à 17h

État civil : uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi (7h30/17h) et dernier samedi du mois (9h/12h). CCAS: l'accueil social du CCAS se fait uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Contactez le 02 35 13 18 00/25

ANNEXE DE MAYVILLE 02 35 13 18 25

mardi et jeudi : 9h/11h45 et 13h30/15h45 Fermeture pendant les vacances scolaires.

ANNEXE DE GOURNAY-EN-CAUX 02 35 13 16 83

lundi et vendredi : 9h/11h45 Fermeture pendant les vacances scolaires.

SERVICES TECHNIQUES 02 35 13 17 00

9, avenue Jacques-Eberhard

du lundi au vendredi : 8h/12h et 13h30/16h30

TÉLÉFORMULAIRES

Démarches administratives sur le site de la ville www.gonfreville-l-orcher.fr

SERVICE D'ASTREINTE 02 35 13 18 00 24h/24



CARTE VILLE 02 35 13 18 68

lundi et mercredi : 8h45/12h et 13h30/16h vendredi: 8h45/12h

Vous pouvez également déposer vos chèques aux accueils (Mairie et Services Techniques). Un terminal carte bancaire est aussi disponible devant la mairie 24h/24h.

CARTE DE BUS

En vente à l'accueil du Pôle Éducation (2, rue M-Thorez) du 25 au 5 de chaque mois.

LOGEMENT JEUNES 02 35 13 18 27

Le Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes de Seine-Maritime (CLHAJ 76) vous accueille au Pôle Éducation (2, rue M. Thorez) les lundis de 14h à 17h.

POINT INFO JEUNESSE 02 35 13 18 27

Le PIJ vous accueille sans RDV pour toute recherche d'informations. Point multimédia gratuit.

ANTENNE DE LA MISSION LOCALE

02 35 13 18 27 (SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT)

Propose aux jeunes (16/25 ans) en recherche d'emploi et de formation, un suivi social et professionnel.

LES ÉLUS REÇOIVENT

SUR RENDEZ-VOUS 02 35 13 18 00

ALBAN BRUNEAU, Maire

Affaires générales

MARC GUÉRIN, 1er adjoint au Maire

Service public communal, Finances, Etat civil

MARIE-CLAIRE DOUMBIA, 2ème adjointe au Maire Solidarités, Prévention santé, Politique de la Ville

MICHEL GARCIA, 3ème adjoint au Maire

Urbanisme, Commerces, Commission sécurité

FABIENNE DUBOSQ, 4ème adjointe au Maire

Animation, Enfance-Jeunesse, Projet Educatif Global, Projet de Réussite Educative

THIERRY ROLLAND, 5eme adjoint au Maire

Prévention des Risques Majeurs, Tranquillité publique, **Nouvelles Technologies**

BÉATRICE LELLIG, 6ème adjointe au Maire

Vies des Aînés

FABRICE PIMOR, 7ème adjoint au Maire

Environnement, Cadre de Vie, Patrimoine, Transport municipal

NATHALIE COUCHAUX, 8eme adjointe au Maire Culture

VALÉRIE BEAUDOUIN. Conseillère municipale déléguée Logement, Accessibilité

MARTIAL OTT, Conseiller municipal délégué Culture de Paix, Relations internationales

MARIE-CHRISTINE BRETON, Conseillère municipale déléguée Animations de quartier

CHARLES PITTE, Conseiller municipal délégué Fêtes et Cérémonies, Anciens Combattants

MARIE NGUYEN. Conseillère municipale déléguée Affaires scolaires, Restauration municipale

ANDRÉ VALIN, Conseiller municipal délégué

PERSONNES ÂGÉES

RÉSIDENCE DE L'ESTUAIRE 02 35 47 73 34 RÉSIDENCE DU CLOS FLEURI 02 35 47 52 57 EHPAD LES CHARMETTES 02 32 85 36 00

INFOS SOCIALES

ASSISTANTES SOCIALES

Centre médico-social 02 35 47 49 04

Laetitia Sampic, Violaine Aubert et Edwige Hamza sur RDV **Carsat 3646**

Charlène Brillant, assistante de service social sur RDV

PMI 02 35 47 49 04

Au Centre médico-social : puéricultrice sur RDV le mardi ; médecin sur RDV le jeudi

APPLICATION DU PASS SANITAIRE

Depuis le 9 août, le pass sanitaire est obligatoire pour accéder dans les équipements culturels et sportifs municipaux : médiathèque, ECPC, Maison du patrimoine et des cités provisoires, Ecoles municipales (danse, musique et couture) Clec, complexe Maurice-Baquet, stade Marcel Le Mignot, stade de la Paix, gymnase de Gournay-en-Caux, salle Auguste-Delaune, Dojo, piscine Gd'O, salles des fêtes. Depuis le 30 septembre, le pass sanitaire est étendu à tous spectateurs et usagers à partir de 12 ans.

SAISON CULTURELLE

HK ANNULE SON CONCERT

Suite à une décision de l'artiste HK et de sa production, le spectacle Petite terre prévu le 22 octobre à l'ECPC est annulé. L'artiste engagé avait annoncé sur sa page Facebook qu'il ne donnerait aucun concert avec pass sanitaire cette année. La Ville espère pouvoir reporter ce moment tant attendu dès que possible.

NATURE

PLANTES EN FÊTE

CHÂTEAU D'ORCHER • PLEIN TARIF : 5€ VENDREDI: 14H/18H, SAMEDI ET DIMANCHE: 10H/18H

Rendez-vous incontournable des amoureux de plantes et fleurs, organisé par l'association Esprit de jardin au sein du parc du Château d'Orcher. Au programme : nombreux stands de professionnels (pépiniériste, paysagistes, décorateurs, jardiniers, producteurs de pommes, matériels agricoles), conférences, expositions, ateliers enfants... La Ville mettra à l'honneur les agents des Espaces-Verts et les animaux territoriaux (chèvres, moutons, chevaux de trait...) dans le cadre de sa politique autour de l'éco-pâturage et de l'éducation à l'environnement.

PLANTES EN FÊTE 2021 BON DE RÉDUCTION 1/2 TARIF

LES GONFREVILLAIS QUI PRÉSENTERONT CE BON À LA CAISSE BÉNÉFICIERONT D'UNE ENTRÉE À 2,50€



SAISON CULTURELLE

HUMOUR MUSICAL 10 ** AVEC GIROUD & STOTZ

ECPC • SUR PRÉSENTATION DU PASS SANI-TAIRE • RÉSERVATIONS AU 02 35 13 16 54 • + INFOS SUR FACEBOOK.COM/GIROUDSTOTZ



Spectacle dans le cadre de la Semaine bleue

'un côté il y a Yann Stotz, véritable homme élastique affublé d'une voix de crooner et d'un sens inné de l'autodérision ; de l'autre gambade la pétaradante Cécile Giroud qui taquine du piano aussi bien qu'elle chante.

Le mot d'ordre de leur pétulant spectacle est "classe !"... Mais soyons honnêtes, cette élégante devise n'est franchement pas respectée : entre un discours présidentiel truffé d'impertinences, une pléiade de sketches aussi tordus qu'irrévérencieux et un tourbillon de chanteurs imités avec une succulente dérision, on ne peut pas dire qu'avec eux, le sérieux soit de mise...

Si vous êtes amateurs d'humour, de musique et d'imitations, vous allez adorer ces deux personnalités artistiques hors du commun dans un show unique. Fous rires garantis!

ARTS PLASTIQUES

SALON DE L'AAPPC 14)

e salon de l'Association des Arts Plastiques de la Pointe de Caux (AAPPC) fait son retour. Plusieurs artistes locaux exposeront leurs

L'artiste peintre Monique Paysant, qui a reçu le prix de l'AAPPC en 2019, est l'invitée d'honneur de cette nouvelle édition. Professeure des écoles à la retraite, Monique Paysant s'est perfectionnée dans la peinture à l'huile, son domaine d'expression favori et plus précisément dans la technique des Maîtres Anciens, la peinture à l'huile et aux glacis. Cette technique demande beaucoup de précision et de rigueur, de la patience aussi pour réaliser un tableau, fait de plusieurs couches superposées de couleurs et de glacis. Après de nombreux cours et stages auprès de son professeur Michel Jean, aujourd'hui disparu, Monique Paysant a poursuivi sa formation auprès de Radke, ancien élève de Dali. Elle réalise surtout des portraits et des natures mortes.

Une quinzaine d'autres artistes locaux exposeront peintures et sculptures.

SUR PRÉSENTATION DU PASS SANITAIRE

GALERIE DE L'ECPC • VERNISSAGE JEUDI 14 OCTOBRE À 18H





LA SOUPE!

la soupe! Suivez l'aventure d'une famille de sept enfants à travers un récit de manipulation d'ustensiles de cuisine et de légumes sculptés, conté par la Compagnie Dans Tous Les Sens.

Inspirée par le Petit Poucet, l'auteure Irma Casteras a souhaité conserver les personnages archétypaux du conte de notre enfance en les adaptant à notre

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 64 + D'INFOS SUR COMPAGNIEDANSTOUSLESSENS.COM

époque actuelle, à l'âge du public et à ce que vivent aujourd'hui les enfants et les parents.

Depuis sa création en 2014, la Compagnie Dans Tous Les Sens explore les émotions, les questionnements et le quotidien des enfants, pour ainsi proposer un spectacle d'interaction avec le jeune public.

À découvrir avec vos tous petits de 8 mois à 3 ans ! Durée: 20 minutes

ANIMATIONS FAMILIALES

LES AVENTURES DE LÉO

MÉDIATHÈQUE • INFOS ET RÉSERVATIONS AU 02 35 13 16 68 + D'INFOS SUR LESAVENTURESDELEO.FR

e temps d'un week-end. la médiathèque propose toute une série d'animations ludiques ■et pédagogiques autour de la thématique de la construction.

L'équipe d'animateurs Les aventures de Léo sera présente pour mener plusieurs activités et ateliers pour stimuler la curiosité et la créativité des enfants. Un espace sera dédié à la construction sous toutes ses formes (briques, plaques, planchettes en bois...) pour réaliser une ville imaginaire. Une animation autour des robots permettra aux enfants d'apprendre à manipuler et programmer des petits robots éducatifs. Un Escape Game est aussi au programme de ce week-end ludique. Les enfants deviendront les héros d'une aventure où coopération, logique, observation et calme seront les meilleurs atouts pour réussir la mission.

Pour les enfants dès 3 ans. Gratuit sur réservation.

16 + 17

NOUVEAU

UN PORTAIL ENTIÈREMENT DÉDIÉ AUX ENFANTS

En septembre, la médiathèque municipale a dévoilé son nouveau portail jeunesse. Un outil accessible et compréhensible par tous, mais surtout, pédagogique, afin de faciliter et organiser la recherche des plus jeunes. Les enfants ont accès à un catalogue entièrement dédié au jeune public, ce qui en fait l'outil

ACCÈS AU PORTAIL DEPUIS LE SITE MEDIATHEQUE.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR (RUBRIQUE LE COIN DES ENFANTS)

parfait pour découvrir de nouveaux livres, jeux, DVD, ou encore, retrouver les animations à venir.

FESTIVAL ZIGZAG

VISITE GUIDÉE DE MAYVILLE



DÉPART DEVANT L'ÉCOLE JACQUES-EBERHARD • GRATUIT SUR RÉSERVATION SUR LEHAVRESEINEMETROPOLE.FR • DURÉE : 2H

Dans le cadre du Festival ZIGZAG, dédié à l'architecture et aux arts de l'espace, une visite guidée du guartier de Mayville est co-organisée par la Ville et le service Pays d'art et d'histoire de Le Havre Seine Métropole.

CINÉMA

7^{èME} ART À L'ECPC

SUR PRÉSENTATION DU PASS SANITAIRE • RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME EN LIGNE SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Durant les vacances d'automne, trois séances de cinéma sont prévues chaque jour dans la salle de l'ECPC (14h30, 17h30 et 20h30). 13 films seront à l'affiche, tels que Dune de Denis Villeneuve, Jungle Cruise de Jaume Collet-Serra, OSS 117, Alerte rouge en Afrique noire de Nicolas Bedos, Kaamelott de Alexandre Astier ou encore Baby Boss 2 de Tom Mc Grath...

Plein tarif + 12 ans : 5,50 €/ Plein tarif -12ans : 3,80 € Tarif Jeune colombe : 2.30 €/ Tarif Colombe : 3.80 €

CYCLE

COMMUNIQUER **AVEC BÉBÉ**

13 + 27

MÉDIATHÈQUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 64

Une initiation à la langue des signes au travers de comptines est animée par Sophie Pagnon de l'association Matern' et Lait. En quatre ateliers d'une heure, vous apprendrez les bases pour communiquer avec bébé. Les séances auront lieu les 13 et 27 octobre, puis 17 novembre et 1er décembre.



ATELIER

AVEC MONTESSORI

23 暑

MÉDIATHÈOUE • GRATUIT SUR RÉSERVATION AU 02 35 13 16 63 • DURÉE : 2H

Un atelier pour apprendre en s'amusant grâce à la méthode Montessori, animé par Céline Mailly, enseignante. Le thème du corps humain est choisi pour cette séance créative et ludique, pour les 6-10 ans.

Retrouvez toutes les animations proposées au mois d'octobre par la médiathèque sur mediatheque.gonfreville-l-orcher.fr

TÉMOIGNAGES

LE CONSEIL DES SAGES N'A PAS PRIS UNE RIDE

rédigé par Baptiste Arrestier

près deux années de silence imposé par la crise sanitaire, le conseil des sages se relance en octobre. Cette instance, créée en 2003, a pour vocation de donner voix à des anciens investis dans la vie de la commune. Ils sont tout à la fois informés et consultés sur les projets municipaux en cours. Animé par le maire, et réuni deux fois par an, le conseil accueille des profils de personnes variées. Rencontre avec trois d'entre elles.







DANIEL VATTIER, UN ÉLU À LA RETRAITE

Parmi les vénérables qui siègent au conseil des sages, il y a Daniel Vattier. "Je suis engagé auprès de la mairie de Gonfreville l'Orcher depuis un moment puisque j'ai été membre du conseil municipal à partir de 1994, sous le mandat de Marcel Le Mignot." Quelques années plus tard, lorsque Jean-Paul Lecoq lui demande de l'assister comme premier adjoint, il quitte son métier de facteur pour se consacrer à ses fonctions municipales. C'est donc tout naturellement qu'il a rejoint le conseil des sages, dans le prolongement de ses engagements à la mairie. Daniel Vattier aime participer à cette instance lui permettant de garder un œil sur l'évolution de la ville. "J'apprécie beaucoup le conseil des sages, parce que je reste au courant de ce qui se passe, tout en pouvant donner mon avis. Je me souviens par exemple du chantier du centre-ville pour leguel trois cabinets d'architectes avaient été sélectionnés. Chacun des plans nous ont été soumis et nous avons pu dire ce que l'on en pensait." À côté de l'aspect consultatif, il y a aussi la dimension sociale. "C'est aussi l'occasion de retrouver des personnes que je connaissais à travers mes activités d'élu et que je voyais moins une fois à la retraite." Il encourage les intéressés à rejoindre le groupe.

RÉJANE SOYRIS, UNE BÉNÉVOLE INVESTIE

C'est sur l'invitation d'une élue que Réjane Soyris a intégré le conseil des sages. "J'ai tout de suite accepté. D'abord parce que je suis curieuse, ce qui est essentiel quand on est animatrice et que le conseil permet de rester au courant de tout ce qui se fait sur Gonfreville l'Orcher. Et puis ça permet aussi de se sentir utile." Cette jeune retraitée a fait sa carrière à la mairie. "J'ai participé à la création du CLEC avant d'être transférée à la programmation de l'ECPC lors de sa fondation." Réjane est aussi connue à Gonfreville l'Orcher pour son engagement associatif de longue date au Secours Populaire. "C'est suite à la mise en place d'un projet avec le dessinateur PEF que j'ai intégré l'association et j'y suis restée très attachée." Le conseil des sages s'inscrit dans la continuité de son dévouement à la ville. "C'est hyper intéressant de participer à ce groupe. De manière générale, ça s'organise en deux parties, nous avons une réunion le matin et une visite l'aprèsmidi. Je me souviens par exemple de la cuisine centrale que nous avions pu découvrir." Réjane apprécie aussi la diversité des points de vue et la possibilité de donner son opinion. "Chacun a son domaine de prédilection et peut apporter sa pierre à l'édifice."

MICHEL COUSTHAM, UN CITOYEN SOUCIEUX DE SA VILLE

Depuis quelques années, Michel Coustham assiste à tous les conseils municipaux en tant qu'auditeur privé. Cet amateur de conception de vitraux, inscrit dans les ateliers du CLEC, fait partie des habitants soucieux du bien-être de la ville. "C'est suite à une divergence de point de vue que j'ai décidé de davantage m'impliquer dans la vie de la commune, ne serait-ce que pour être au courant de ce qui s'y passe." En effet, la discussion ne fait pas peur à ce retraité qui a pris l'initiative d'écrire au maire pour demander de participer au conseil des sages. La mairie ne craint pas non plus le débat puisqu'elle a intégré cet ancien salarié de l'usine Total à l'équipe du conseil des sages. "C'est un groupe que j'aime parce que je peux dire ce que je pense. Si je ne me sentais pas libre, je n'irais pas. Nous avons à la fois la possibilité de faire des suggestions et de donner notre avis sur les nouveaux projets qui nous sont présentés. C'est aussi un moment convivial offrant la possibilité d'une discussion informelle avec les élus autour d'un café et d'une viennoiserie avant que la séance ne commence."

La Ville recherche de nouveaux membres. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Prochaine séance du conseil des sages le 14 octobre Informations au 02 35 13 18 56.